



Les élections

Une question au cœur des programmes d'enseignement

- Les élections, une conquête historique et le résultat d'évolutions

Les élections et la question du vote sont liées à l'évolution politique du pays depuis la Révolution française et à la construction de la démocratie française. Cette histoire est d'abord celle de la conquête progressive du droit de vote et son extension. Elle est particulièrement étudiée dans les programmes d'histoire : en 4^e, le chapitre « Une difficile conquête, voter de 1815 à 1870 » puis celui consacré à la Troisième République montrent comment la conquête du droit de vote met en évidence les bouleversements politiques du XIX^e siècle et l'affirmation d'une république démocratique au tournant du XX^e siècle. Ces évolutions sont également analysées en première générale et technologique, en mettant l'accent sur les limites et les contradictions de la question du suffrage : l'étude du Second Empire permet ainsi de montrer comment le maintien d'élections au suffrage universel masculin ne suffit pas à garantir un fonctionnement démocratique, et celle de la III^e République montre comment un régime mettant en avant des valeurs démocratiques maintient les femmes à l'écart du vote tout au long de son existence.

Les évolutions du vote permettent également de souligner celles de la république et de la démocratie en France : ainsi, en 3^e et en terminale, la question du droit de vote des femmes, puis de leur place dans la vie politique, permet de mettre en évidence la difficulté à atteindre une égalité réelle. Le point de passage et d'ouverture obligatoire de terminale générale sur « la parité, du principe aux applications » permet de questionner cette évolution et ses limites. De même, pour comprendre ce que change la V^e République, le mode de scrutin constitue un axe d'analyse important : la réforme de l'élection du président de la République (1962) est au cœur de cette réflexion, notamment pour montrer que ce qui apparaît aujourd'hui comme une évidence démocratique était loin de faire l'unanimité.

- **Les élections, un moment permettant de comprendre les principes républicains**

Étudier les élections, c'est réfléchir aux principes sur lesquels elles reposent et la façon dont elles expriment et garantissent ces principes, par la liberté de choix que garantit le vote secret pour les électeurs, mais aussi par la liberté de se présenter à une élection pour chaque citoyen, ou par l'égalité entre chaque voix dans le vote.

Ce travail est mené en enseignement moral et civique tout au long de la scolarité obligatoire, en particulier dans le cadre des finalités « Acquérir et partager les valeurs de la République » et « Construire une culture civique » : en cycle 2, le droit de vote et le suffrage universel sont ainsi étudiés pour acquérir une première connaissance des cadres d'une société démocratique, en lien avec les droits fondamentaux et une initiation à l'organisation de la République. Cette question est approfondie en cycle 3 par l'étude du vote et de la notion de représentation dans la classe et l'établissement, mais aussi la participation démocratique, les acteurs locaux et la citoyenneté. Enfin, en cycle 4, les programmes amènent à porter la réflexion sur le respect de la règle majoritaire, ainsi que sur les différents modes de consultation du peuple. Le vote est étudié globalement, comme un droit fondamental en démocratie, en articulant les différents niveaux des élections et les modes de scrutin.

Au lycée, les programmes d'EMC permettent de poursuivre et d'approfondir cette réflexion. En seconde générale et technologique comme professionnelle, les programmes sont centrés sur la liberté, et les élections sont un des objets d'étude permettant de comprendre les conditions de la liberté, notamment autour de l'extension du suffrage. En terminale générale et technologique, comme professionnelle, le programme, centré sur la démocratie, permet l'analyse des règles et rituels du vote.

- **Les élections, des enjeux et des questions d'actualité**

Étudier les élections, c'est aussi se questionner sur les évolutions et les enjeux de notre démocratie. Les programmes d'EMC des cycles 2, 3 et 4 placent également les élections au cœur de la construction d'une culture civique, à travers l'engagement et l'implication dans la vie de la classe et de l'établissement scolaire : dans le cadre de conseils d'élèves, puis par les élections de délégués de classe et dans les différentes instances représentatives. Ces moments sont des leviers importants pour réfléchir à la notion d'intérêt général, à la compréhension et à l'acceptation du principe majoritaire, ainsi qu'aux ressorts de l'engagement.

De même, les débats autour de l'élection et des modes de représentation politique sont abordés en EMC à partir du cycle 4 autour de la question de la participation électorale, de l'abstention et du rôle de l'opinion publique. Les programmes de première, centrés sur la société, peuvent porter l'analyse sur la défiance envers la représentation politique, et donc le fonctionnement électoral, pour réfléchir sur d'éventuelles évolutions des élections et des modes de désignation des représentants, voire questionner le principe même de représentation.